

PPMS

Plan de mise en sûreté

Micro-crèche

JAUJAC



Gestionnaire

La Communauté de communes « **Ardèche des Sources et Volcans** » se situe cœur du Parc Naturel Régional des monts d'Ardèche.

Elle est composée de seize communes : Barnas, Burzet, Chirols, Fabras, Jaujac, Lalevade d'Ardèche, Mayres, Meyras, Montpezat sous Bauzon, Pereyres, Pont de Labeaume, Prades, Saint Cirgues de Prades, Saint Pierre de Colombier, La Souche, Thueyts.

Son président Mr Cédric D'Império.

Son siège social : **Château de Blou** - 12 rue Pouget- **07330 THUEYTS**

Tél : 04.75.89.01.48

Site internet : asv-cdc.fr

La Communauté de communes « **Ardèche des Sources et Volcans** » a la compétence "Petite-enfance - Enfance et Jeunesse" et la gestion directe du multi-accueil (ou petite crèche) à Lalevade d'Ardèche, la micro-crèche à Thueyts, le Relais Petite Enfance (RPE) – Guichet Unique (GU) à Lalevade d'Ardèche et le centre de loisirs (ALSH) à Fabras.

Vice-président à l'enfance jeunesse : Yves Veyrenc : 06.71.23.24.66

Etablissement

Micro-crèche de JAUJAC

260 rue Dubois MAURIN

07380 Jaujac

Tél : 04.75.

Directeur : Pierre SCIÉ

Responsable pôle service à la population : Rongieras Prisca : 04.75.89.01.48 ou 06.02.07.86.25

RAPPEL : Le responsable de l'établissement adresse une copie du protocole de mise en sûreté au maire de la commune d'implantation, aux services de la communauté de communes ainsi qu'à la préfecture et en informe les familles.

Une fois par an au moins, le protocole de mise en sûreté fait l'objet d'un exercice permettant de tester et de valider le dispositif.

Lors de la première rencontre, les familles sont informés des consignes de sécurité mises en œuvre et sont notamment invités à refermer les portes de l'établissement derrière eux et à s'efforcer de ne pas être accompagnés d'une personne inconnue des personnels.

Identification des risques

Source : www.georisques.gouv.fr

Date : novembre 2023

Echelle :

-RISQUE EXISTANT - IMPORTANT

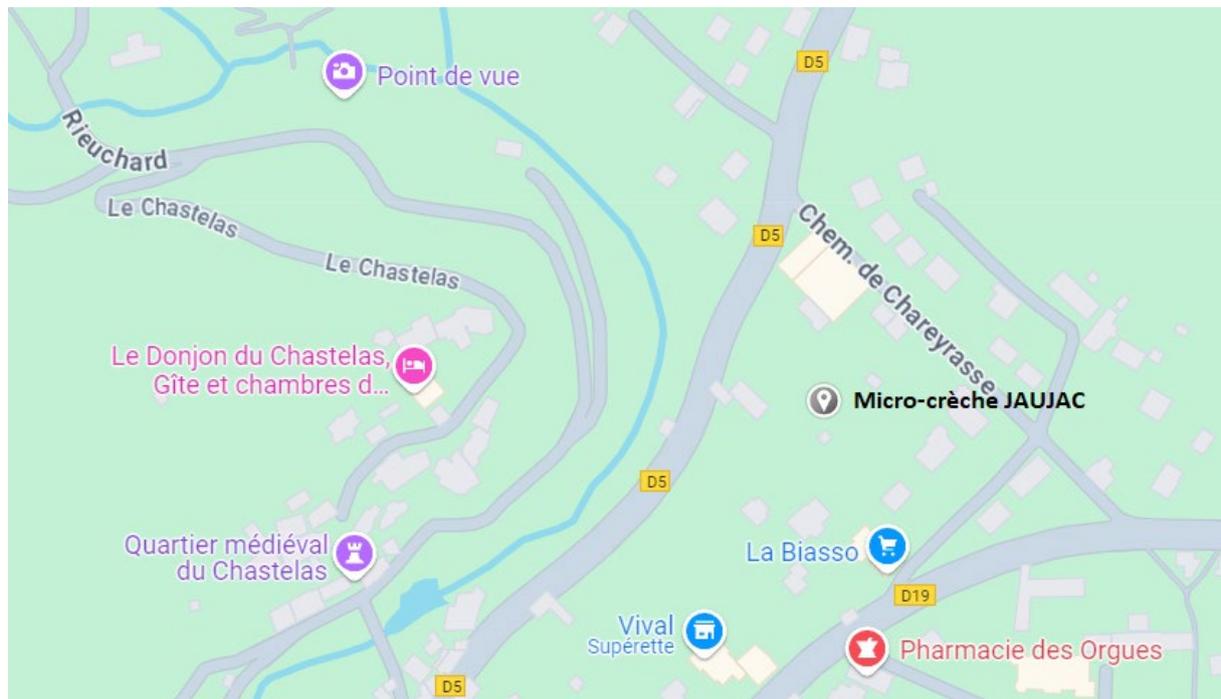
-RISQUE EXISTANT

-RISQUE EXISTANT - MODERE

-RISQUE EXISTANT – FAIBLE

INNOUDATION	INCONNU	L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau. Annexe 1
SÉISME	RISQUE EXISTANT – FAIBLE	Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvement de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique. Annexe 2
RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	RISQUE EXISTANT – FAIBLE	Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration).
FEU DE FORÊT	RISQUE EXISTANT – IMPORTANT	On parle d'incendie de forêt lorsque le feu couvre une surface minimale de 0,5 hectare d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés est détruite. Le terme incendie vaut aussi pour les formations subforestières de plus petites tailles que sont le maquis, la garrigue et les landes. Annexe 3
RADON	RISQUE EXISTANT - IMPORTANT	Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments. Annexe 4

Plans du site



Lieu de mise à l'abri

Utiliser au mieux les bâtiments existants. Même si leur isolation n'est pas parfaite, ils permettront de limiter les effets d'un accident.

Le lieu de mise en à l'abri pour les enfants ainsi que les adultes présents dans la structure à ce moment-là sera :

- Le dortoir « lits à barreaux »

Déclenchement de l'alarme

Quel signal utiliser :

Évacuation	Alarme incendie	Incendie/inondation
Confinement / mise à l'abri	Carillon	Intrusion malveillante

RAPPEL : Comment déterminer s'il faut évacuer ou se mettre à l'abri ?

Si une consigne officielle a été communiquée par les forces de sécurité, elle doit être appliquée immédiatement. Dans l'attente d'une consigne officielle des forces de sécurité :

-Si l'attaque a lieu à l'extérieur du site, la mise à l'abri peut être préférée à l'évacuation.

-Si l'attaque a lieu à l'intérieur du site, les mesures d'évacuation ou de mise à l'abri doivent être envisagées en fonction des circonstances et des lieux.

CONSIGNES A APPLIQUER IMMEDIATEMENT

La direction ou faisant fonction

Pour toutes les situations

Le directeur/responsable de sureté	SCIÉ Pierre
En son absence	Horaire d'ouverture (ou en son absence horaire de fermeture)

- Activer le plan particulier de mise en sûreté (évacuation ou mise à l'abri) **Déclenchement manuel de l'alarme incendie**

- S'assurer de la mise en place des différents postes

- Établir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités

Gendarmerie au 04 75 36 40 80 ou 17 ou 112

Les numéros doivent être préenregistré dans le téléphone

Décliner sa qualité et décrire la situation (type d'incident, localisation...)

OÙ ? (Localisation)

QUOI ? (Nombre de victimes, nature de l'évènement)

QUI (Nombre d'assaillant) ?

- Informer immédiatement la communauté de communes : **04.75.89.01.48**

- Gérer les communications téléphoniques (secours, famille, etc.)

- Une liste nominative des personnes présentes est dressée et transmise à la cellule de crise

EVACUATION

La personne ressource 1

La personne ressource 1	Horaire d'ouverture
En son absence	Horaire de fermeture

- Couper les circuits (électricité)

- **Prendre la malle PPMS**

- Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement

- Contrôlent la présence des enfants : vérification avec le cahier d'appel et le transmettre à la direction.

La personne ressource 2

La personne ressource 2	Horaire de coupé
En son absence	X

- Contrôler l'accès de l'établissement

Autres personnes

- Assurent l'encadrement des enfants
- Selon les consignes reçues, conduisent les enfants par les sorties de secours et accompagnent leur évacuation vers le point de rassemblement ;
- Expliquent la nature de l'événement et rassurent les enfants
- Mettent en place des activités permettant de gérer l'attente - signalent les incidents



—> **ATTENDRE LES CONSIGNES DES FORCES DE L'ORDRE**

CONFINEMENT ET MISE A L'ABRI

La personne ressource 1

La personne ressource 1	Horaire d'ouverture
En son absence	Horaire de fermeture

- Fermer les accès de l'établissement
- Descendre les volets roulants, fermer les rideaux
- Placer des éléments encombrants devant les portes (bureaux, tables...)

La personne ressource 2

La personne ressource 2	Horaire de coupé
En son absence	X

- S'assurer que tout le monde est en sûreté
- Assurer l'encadrement des enfants (liste des présents, pointage des absents, gestion de l'attente, signalement des incidents)

Autres personnes

- Rejoindre les abris identifiés

- Eteindre les lumières et demander le silence
- Attendre les consignes des forces de l'ordre
- Rassurer les enfants

—> **ATTENDRE LES CONSIGNES DES FORCES DE L'ORDRE**

INFORMATION AUX FAMILLES

Déterminer un niveau d'information à délivrer aux familles

Il convient de distinguer deux niveaux d'information :

- Les informations concernant la manière dont l'établissement réagira précisément face à une situation d'urgence doivent rester confidentielles (PMS, lieu de mise à l'abri) dès lors que leur divulgation pourrait nuire à leur efficacité ;
- Les informations concernant le fait que l'établissement se met en mesure de réagir face à une situation d'urgence sont communicables ; c'est par exemple l'information sur les exercices, notamment en ce qui concerne les réactions des enfants.

Organiser une réunion d'information avec les parents

Il est conseillé aux gestionnaires d'informer les parents qu'un protocole de mise en sûreté a été mis en place, sans pour autant entrer dans ses détails. Ainsi, à l'occasion de la rentrée ou d'une réunion ad hoc, les parents peuvent être réunis afin de :

- rassurer les familles et faire en sorte de « normaliser » le risque attentat, en ce sens qu'il doit être aussi généralement accepté que le risque incendie ;
- signaler dès ce stade qu'en cas d'incident :
- il faut éviter que les parents ne viennent sur les lieux ou n'encombrent les lignes téléphoniques ;
- les professionnels sont en contact avec les autorités et les enfants sont sous leur protection
- des informations seront communiquées aux parents dès que la situation le permettra ;
- inviter les parents à être vigilants à la fermeture des portes au moment de l'entrée et de la sortie, à ne pas laisser entrer des adultes sans contrôle, et ne pas être accompagné par des adultes mal identifiés par l'équipe. L'autocollant diffusé par le ministère est un moyen de s'en souvenir et devrait être de préférence collé sur la porte d'entrée de l'établissement
- associer les parents à la vigilance (exemple : détection de situations inhabituelles).

RAPPEL : Indiquer que les parents ne doivent pas venir chercher leur enfant en cas de situation d'urgence. En venant récupérer leur enfant, ils se mettent en danger eux-mêmes, ainsi que leur enfant et toutes les personnes se trouvant dans l'établissement.

LES ENFANTS

Comment sensibiliser les jeunes enfants ?

Afin d'éviter le sentiment d'insécurité chez les jeunes enfants, il n'est pas nécessaire d'explicitier les raisons des exercices menés. Évoquer la possibilité d'intrusion d'une personne dangereuse dans les locaux risque d'angoisser inutilement les enfants. Il est préférable de leur parler d'exercice pour apprendre à se cacher.

Comment préparer les enfants aux exercices ?

L'objectif est d'aboutir lors de l'exercice, par des entraînements progressifs et réguliers, à la conduite rapide et silencieuse à tenir en cas d'intrusion/attentat. Il s'agit donc d'exercer les enfants par le jeu en les entraînant à se cacher en silence. On veillera aussi à trouver les moyens de calmer les nourrissons pour éviter qu'ils ne crient.

Quelques pistes pour apprendre à ne pas faire de bruit (en fonction de l'âge des enfants) :

- imaginer un geste pour demander le silence, en symbolisant par exemple le poisson ou une télécommande sur laquelle on appuierait sur pause/lecture ;
- chanter des comptines pour apprendre à ne pas faire de bruit (un doigt sur la bouche : chut...) ;
- jouer au roi du silence ;
- effectuer des exercices de relaxation pour apprendre à rester calme.

Quelques pistes pour apprendre à se cacher (en fonction de l'âge des enfants) :

- organiser une course d'orientation en début d'année pour s'appropriier les locaux ;
- organiser des jeux de motricité : courir, sauter, lancer... et se cacher, puis amener la séquence de motricité dans un lieu réduit et ajouter, en dernier, la consigne de silence ;
- dans l'espace extérieur de la crèche : apprendre à regagner rapidement les locaux ;
- jouer avec des cartons pour se cacher ; apprendre à ne pas craindre le noir ;
- jouer au chat et à la souris / minuit dans la bergerie (le chat/le loup se promènent dans l'école, les souris/moutons doivent se cacher pour ne pas être attrapés) ;
- jeu des statues : rester immobile, et changer de position au signal donné par l'adulte.

Porter une attention particulière aux enfants présentant un handicap. Certains ont de grandes difficultés à être silencieux. Repérer ce qui les apaise : un doudou, une tétine, un jeu (ex : toupie), ...

Comment organiser l'exercice ?

L'objectif est de réussir à se cacher à l'endroit où l'on se trouve ou dans l'endroit le plus sûr à proximité (salle de mise à l'abri, par exemple), en silence, pendant quelques minutes (une durée de 3 à 5 minutes environ est un maximum pour des petits). Les enfants doivent avoir tous suivi les entraînements, les exercices étant l'aboutissement d'entraînements réguliers et progressifs. Rester sur l'idée du jeu. Éviter de mimer la réalité en choisissant, par exemple, des bruits d'explosions pour déclencher l'exercice.

Exemple de préparation : « Nous allons nous entraîner à nous cacher. Demain, la directrice va essayer de nous chercher, elle ne doit pas nous trouver. Ou pourrions-nous nous cacher ? ». Les enfants

réfléchissent : le coin poupées, la réserve de matériel, etc. Féliciter les enfants qui réussissent à se cacher en silence.

Si l'exercice se déroule pendant la sieste et que le local dédié au sommeil permet de se barricader, il n'est pas nécessaire de réveiller les enfants. Cela aboutirait très certainement à l'effet inverse du silence recherché. Il est conseillé de s'enfermer dans le dortoir et de s'occuper progressivement de ceux qui se réveillent.

Documents annexes :

- Annexe 1 : Feu de forêt
- Annexe 2 : Séisme
- Annexe 3 : Inondation
- Annexe 4 : Réagir en cas d'attaque
- Annexe 5 : Comment réagir en cas de signal d'alerte

CAS PARTICULIERS

Si vous êtes bloqués par le feu :

- Fermer la porte et les fenêtres.
- Si possible, bloquer la porte à l'aide de chiffons mouillés.
- Se placer près d'une source d'air frais.
- Signaler sa présence aux services de secours.
- En cas de fumées, se placer au ras du sol.

En cas de chute :

- Ne pas bouger le blessé, le couvrir, ne pas le faire boire.
- En cas de fracture ou suspicion de fracture, caler sans le bouger le membre fracturé.
- Ne faire faire aucun mouvement à la victime s'il existe un doute sur l'intégrité de la colonne vertébrale.
- Eviter d'une manière générale toute manipulation.
- Respecter la position prise par la victime.
- Alerter rapidement les coordinateurs de l'évacuation.
- Attendre les secours avec la victime.

En cas d'électrocution :

- Se protéger avant d'intervenir.
- Si une personne est habilitée, procéder à la mise hors tension de l'installation. Sinon, attendre l'intervention des SSIAP.
- Soustraire la victime aux effets du courant.



**QUE FAIRE
EN CAS DE...**

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture peut suffire à dévaster des hectares de végétation en quelques minutes.

FEU DE FORÊT ?

Comment éviter les départs de feu de forêt ?

- **DÉBROUSSAILLEZ** autour de chez vous avant l'été
- **ORGANISEZ** les barbecues loin de la végétation
- **RÉALISEZ VOS TRAVAUX DE BRICOLAGE**, sources d'étincelles, loin de la pelouse et des herbes sèches
- **JETEZ vos mégots dans un cendrier.** Faites attention aux cendres incandescentes



En cas de départ de feu de forêt ou de végétation

- **DONNEZ L'ALERTE** en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes)
- **ÉLOIGNEZ LES COMBUSTIBLES** (bouteilles de gaz, etc.)
- **RENTREZ** le mobilier de jardin et le tuyau d'arrosage
- **ABRITEZ-VOUS** dans un bâtiment en dur. Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres
- **OCCULTEZ LES AÉRATIONS** et les bas de porte avec des linges mouillés
- **COUVREZ-VOUS** le nez et la bouche avec un linge humide
- **LAISSEZ VOTRE PORTAIL OUVERT** pour faciliter l'accès des pompiers
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, ne sortez pas et allez-vous garer dans une zone dégagée



En attendant les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



**QUE FAIRE
EN CAS D'...**

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

Réagir en cas d'attaque

1. S'ÉCHAPPER



**ÊTES-VOUS CERTAIN
DE POUVOIR
VOUS ÉCHAPPER
SANS RISQUE ?**

SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (courbez-vous)
- Prenez la sortie la moins exposée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

2. SE CACHER



**SI NON ENFERMEZ-VOUS
ET BARRICADEZ-VOUS**

- Enfermez-vous et barricadez-vous
- éloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible



3. ALERTER

Où ?



Qui ?

Quoi ?

UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS

Où ? : Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.

Quoi ? : Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche...)

Qui ? : Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

- Comment se comportent-ils ?
- Regardent-ils la télé ?
- Quels moyens de communications ont-ils ?
- Ne raccrochez pas !

4. RÉSISTER



SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- Distrayez l'adversaire (criez)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).



**FAIRE FACE
ENSEMBLE**